

Rue de l'Hôpital 2  
CH-2800 Delémont  
t +41 32 420 50 50  
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 12 juin 2023

# Communiqué de presse

## Un guide pratique à l'intention des élues et des élus communaux

**Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les bases de l'activité communale figure désormais dans un guide destiné aux élues et aux élus des communes jurassiennes. Premier du genre, il est publié en ligne ce lundi par le Délégué aux affaires communales. Amené à évoluer et à s'enrichir au fil de la présente législature et des suivantes, ce guide d'une centaine de pages est à considérer comme un document didactique devant permettre à chaque personne élue d'être en mesure d'accomplir son mandat dans les meilleures conditions d'information possible.**

Face à la nouveauté de certaines procédures, à la complexité de certaines thématiques, au nombre croissant de bases légales et réglementaires et aux nombreux défis qui attendent les communes jurassiennes, il a paru nécessaire de présenter les principales dispositions de l'activité communale aux membres des autorités afin de leur faciliter la tâche. Du cadre général de l'activité des communes à la péréquation financière en passant par les obligations des personnes élues, le guide comprend 9 chapitres et plusieurs annexes. Il s'adresse également aux citoyennes et citoyens jurassiens qui s'intéressent de près ou de loin aux activités de leur commune dans l'idée, pourquoi pas, un jour, de s'engager à leur tour.

Transmis ce jour aux élu-e-s des communes jurassiennes, ce guide s'inscrit parfaitement dans la mission de conseil et d'assistance du Délégué aux affaires communales. Evolutif, il sera régulièrement mis à jour et amené à s'enrichir de thématiques et de bonnes pratiques nouvelles. Dès aujourd'hui, sa première version figure sur le site du Délégué aux affaires communales à l'adresse : [www.jura.ch/com](http://www.jura.ch/com).

### Des édiles aux études

Ce nouveau guide n'est qu'une des facettes de l'offre mise à disposition des édiles jurassiens par le Délégué aux affaires communales. Ainsi, les nouveaux membres des autorités communales ont pu s'inscrire à la une session de formation mise sur pied en collaboration avec l'Association jurassienne des communes. Consacré aux activités de base des communes, un premier volet s'est déjà tenu à Delémont le 1<sup>er</sup> juin en présence d'une cinquantaine de participants. Les élues et les élus des districts de Porrentruy et des Franches-Montagnes ont également prochainement rendez-vous pour suivre le même programme.

### Personnes de contact

*Rosalie Beuret Siess, ministre des Finances, tél. 032.420 55 00*  
*Christophe Riat, délégué aux affaires communales, tél.032.420 58 50.*